



## PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Promotion de la Déclaration de principe tripartites sur les entreprises multinationales et la politique sociale****e) Proposition concernant la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration tripartite****Introduction et contexte**

1. A la 292<sup>e</sup> session (mars 2005), la Sous-commission sur les entreprises multinationales a recommandé au Conseil d'administration «d'inclure dans ses propositions concernant l'utilisation de la réserve pour les réunions techniques en 2006-07 l'organisation d'un forum sur la responsabilité sociale des entreprises à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration sur les EMN pour présenter la Déclaration sur les EMN comme une référence essentielle dans le débat sur la responsabilité sociale des entreprises»<sup>1</sup>. En novembre 2005, la sous-commission a recommandé de «demander au Bureau d'élaborer, en consultation avec ACT/EMP et ACTRAV et leurs secrétariats respectifs, une proposition concernant la commémoration du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration sur les EMN...»<sup>2</sup>. Les services mentionnés ont été dûment consultés pour la préparation de la présente proposition.
2. En outre, la proposition tient compte des enseignements tirés de l'organisation du Forum tripartite sur la Déclaration sur les EMN, organisé à Genève les 25 et 26 mars 2002, et des trois colloques tripartites sous-régionaux tenus en 2005 pour promouvoir la Déclaration sur les EMN<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Document GB.292/11, paragr.23.

<sup>2</sup> Document GB.294/10, paragr.57 d).

<sup>3</sup> Document GB.295/MNE/2.

## **Proposition: organisation concernant un forum tripartite**

3. Le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration sur les EMN offre au Bureau l'occasion d'organiser un événement international pour rappeler l'adoption de cet instrument et attirer l'attention sur son actualité. Le but du forum serait de promouvoir un meilleur usage de la Déclaration sur les EMN dans le monde du travail et de susciter un débat novateur entre des hauts responsables ayant une bonne compréhension et une bonne connaissance des questions intéressant les entreprises multinationales.
4. L'approche adoptée pour mettre en pleine lumière la Déclaration sur les EMN consisterait à associer stratégie de communication et forum de haut niveau. Pour la communication, on pourrait produire, sous forme de vidéos, de brefs reportages et un film plus long à l'intention des dirigeants et des représentants syndicaux des entreprises multinationales, du grand public et des médias internationaux, qui présenteraient des pratiques optimales pouvant servir de référence dans l'application de la Déclaration sur les EMN, dans le but de faire ressortir l'utilité de celle-ci. La campagne médiatique pourrait s'accompagner de la diffusion d'informations et de matériels éducatifs encourageant l'application de la Déclaration. La stratégie de communication, qui serait mise en œuvre avec l'aide du Département de la communication (DCOMM), pourrait aussi comporter la diffusion d'informations sur le forum dans la presse et sur Internet.
5. Le forum, qui pourrait durer deux jours, serait un événement à but promotionnel fondé sur un solide dialogue technique et entouré de beaucoup de publicité. Avant sa tenue, le Bureau préparerait un document d'information qui présenterait les problèmes nouveaux ainsi que des exemples de bonnes pratiques dans les domaines couverts par la Déclaration. La contribution des EMN à la croissance nationale et au développement social dans des pays émergents (tels que le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde et la Chine) grâce à l'amélioration des salaires, des prestations sociales et des conditions de travail serait mise en avant. Les expériences positives devraient être présentées de manière à en susciter la reproduction dans d'autres pays. Cette présentation devrait au moins comporter les exemples suivants:
  - Emploi et formation: en montrant comment des multinationales et des investissements directs étrangers ont eu des effets positifs sur l'emploi, en particulier grâce au transfert de technologie et de compétences.
  - Conditions de travail: en montrant comment les politiques et les pratiques de multinationales ont permis d'améliorer les salaires et les conditions de travail ainsi que le respect des principes et droits fondamentaux au travail dans des entreprises nationales et dans toute leur chaîne d'approvisionnement.
  - Relations du travail: en montrant que de bonnes relations entre des entreprises multinationales et les organisations de travailleurs ont créé un contexte favorable à un règlement des conflits dans un esprit constructif et à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à des initiatives nouvelles telles que les accords cadres internationaux.
6. Le forum offrirait l'occasion aux entreprises et aux organisations de travailleurs de procéder à un échange de vues sur des pratiques efficaces qui reflètent certains aspects de la Déclaration sur les EMN. De plus, des stratégies concrètes destinées à favoriser une meilleure application de la Déclaration dans le monde du travail pourraient être envisagées.
7. Seraient invités à participer à ce forum environ 15 représentants des gouvernements ainsi que des organisations d'employeurs et de travailleurs (45 participants au total). Le Bureau pourrait également inviter, d'un commun accord avec le bureau de la sous-commission,

des experts venant de multinationales et de fédérations syndicales mondiales (10 au maximum), ainsi que des spécialistes de différents aspects techniques des EMN. La participation de tous les invités susmentionnés serait financée par le Bureau; celle d'autres personnes qui viendraient à leurs frais serait bienvenue.

8. Les résultats du forum pourraient être publiés sous la forme d'un rapport reprenant les principaux points de vue exprimés, qui serait accompagné d'une série de recommandations préconisant les mesures de suivi concrètes que l'OIT pourrait prendre dans ce domaine. Les outils de communication élaborés en vue du forum seraient ensuite utilisés pour la formation et d'autres activités de type promotionnel concernant la Déclaration.
9. Pour réduire les frais, le forum pourrait se tenir à Genève, immédiatement avant ou après la session de novembre 2007 du Conseil d'administration. Son coût est estimé à environ 268 000 dollars<sup>4</sup> et le forum a été inscrit sur la liste des réunions qui pourraient éventuellement être financées par la réserve pour les réunions techniques.
10. Le Bureau se chargerait de la préparation concrète du forum: organisation, ordre du jour, participation et information, en étroite consultation avec le bureau de la sous-commission.
11. *La Sous-commission sur les entreprises multinationales voudra sans doute exprimer ses vues sur la proposition concernant l'organisation d'un forum pour la promotion de la Déclaration sur les EMN, et notamment sur ses dates, la participation et le suivi envisageable.*

Genève, le 10 février 2006.

*Point appelant une décision:* paragraphe 11.

<sup>4</sup> Document GB.295/PFA/3.